



Atelier n°4 : Point asso et apéro au jardin

Un jardin partagé à Auzeville

Date : Mercredi 7 Mai 2025 18h

Lieu : Jardin partagé chemin des coteaux

Participants :

Habitants (9) : Romain, Michael, Sujit et sa compagne, Martial, Denis, Antoine, Marie-Thérèse, Guy

Partageons les jardins : Alexandre

Arbres et paysages d'Autan : Alexandra

Mairie d'Auzeville : Claire Maylié (adjointe à l'environnement)

OBJECTIFS

- Faire un point sur la haie champêtre avec APA
- Entretenir les pommes de terre
- Voir l'état d'avancement de la prairie fleurie
- Faire un point sur la création de l'association

INTRODUCTION

Nous arrivons enfin dans la saison estivale et la magnifique floraison du champ avec ses moutarde jaunes et phacélies violettes peuvent en attester. Nous avons commencé cette séance par le diagnostic avec arbres et paysages d'Autan, merci à Alexandra pour ses conseils, le bilan reste très positif.

Puis nous avons inspecté la croissance des pommes de terre et de la prairie fleurie.

Enfin nous avons travaillé sur des éléments importants pour préparer l'AG constituante de l'association. Ce fût un très bon moment de partage au soleil avec un petit apéritif partagé.

Dans les actualités du jardin : le kiosque a été validé pour le lancement du jardin ! Merci à la mairie pour cette avancée importante.



1) Point sur la haie champêtre



Nous avons eu le plaisir d'avoir la venue d'Alexandra Désirée de l'association Arbres et paysages d'Autan concernant la haie champêtre que nous avons plantée l'hiver dernier. Le but était de faire un état des lieux des plantations après plusieurs mois pour évaluer les pertes s'il y en a et faire des préconisations.

Dans le cas où le taux de perte est normal (c'est-à-dire un pourcentage faible), l'association assure le remplacement des sujets morts.

Dans notre cas le taux de perte est très faible. Il y a quelques sujets manquants, d'autres qui ont été abimées par des animaux (chevreuils) car les protections n'étaient plus en place. Il s'agit d'un écorçage dû à des frottements.

En revanche certains arbres ont été cassés volontairement et la façon dont ils ont été abimés laisse présager d'un acte malveillant d'origine humaine.

Lors de ce diagnostic nous en avons profité pour désherber autour des arbres mais globalement le linéaire est bien dégagé et bien paillé. Une recharge en paillage sera à prévoir au début de l'été surtout là où les animaux ont éparpillé le broyat.

Nous avons donc les félicitations d'arbres et paysage d'Autan pour la plantation et le soin des arbres car ce bilan reste très positif. Attention cependant aux protections à remettre en place pour éviter les dégâts liés à des animaux.



2) Pommes de terre et prairie fleurie

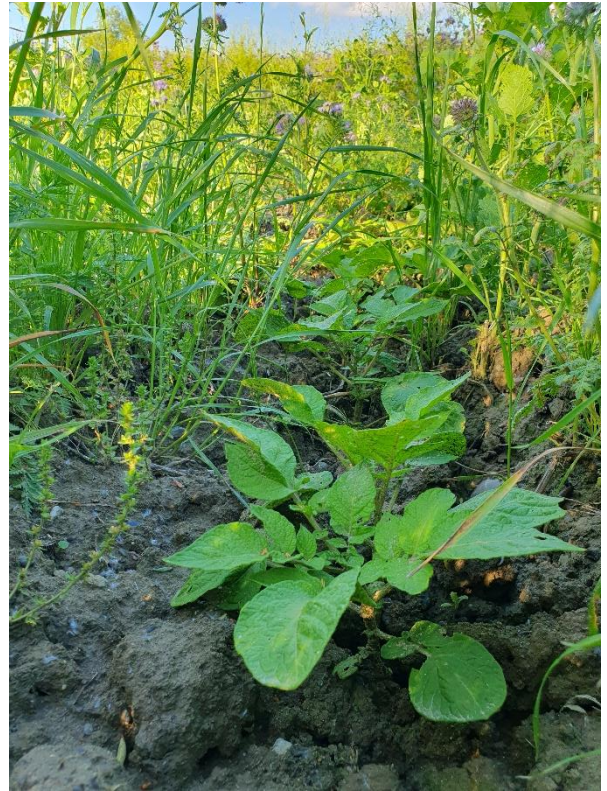
Les pommes de terre sont bien sorties même si elles n'ont pas poussé très vite.

Un désherbage est nécessaire ainsi qu'un buttage pour leur permettre de prendre en vigueur et peut être produire plus.

La prairie fleurie semée la dernière fois est en train de germer.

On commence à voir les particularités de ce sol. En fonction de la météo il reste délicat à préparer. Cela peut être un facteur limitant pour les semis en direct.

Nous verrons sur la quantité de pomme de terre si des apports vont être nécessaire pour la fertilité du sol. Dans tous les cas il manque de matière organique donc tout apport (engrais verts, compost, fumier, purin, jus de vermicompostage, débris végétaux...etc.) est bon à prendre.



Merci à l' équipe qui s'est occupé des pommes de terre dans les jours qui ont suivi cet atelier.



3) Point sur la création de l'association

Nous avons commencé un temps sur les valeurs fondatrice du projet de jardin partagé. Chacun avait quelques minutes pour réfléchir aux valeurs principales qu'il ou elle souhaite mettre en avant concernant ce projet collectif.

Cet exercice est intéressant pour revenir au fondement du projet mais surtout il nous aidera à rédiger le préambule du règlement intérieur et les statuts de la future association.

Les **valeurs** qui ont été citées :

Partage, travail de la terre, respect, lieu agréable, convivialité, lien social, apéro, simplicité.



Concernant la gouvernance de l'association suite au travail réalisé à la précédente réunion de concertation, il fallait trancher entre les deux propositions bien qu'elles soient déjà très similaires. Nous avons aussi besoin d'un premier travail de réflexion sur le nom de l'association et du jardin partagé car lors de l'AG constitutive de l'association nous devons voter le nom.

Un groupe a réfléchi au nom pendant que l'autre groupe commençait à étudier les paragraphes des statuts avec les premières infos basiques.

1) Groupe **Nom du jardin/Nom de l'association** :

Voici une première liste qui pourra être complétée par les personnes non présentes la prochaine fois.

Pousse vers le ciel
Phacélie et moutarde
La haie des rencontres
Légumes haie fruits
Jardin haie partage
Potage haie partage
Potes haie partage
Potager partage

2) Groupe **Statuts de l'association** :

Le 2^{ème} groupe avait à sa disposition différents modèles de statuts d'autres associations de jardins partagés. Certains paragraphes sont des formalités, d'autres nécessitent des infos qui ne sont pas encore disponibles comme le nom de l'association. Mais les paragraphes concernant le fonctionnement de sa gouvernance pouvaient être complétés tout comme la fréquence des AG par exemple.

Romain et Marie Thérèse ont travaillé dessus sur le temps relativement court de cette séance. Romain repart avec les modèles et la trame pour avancer et faire une proposition au collectif. Merci à lui pour sa proposition. Alexandre reste disponible pour relire et faire des préconisations.

3) Nous avons **affiné la gouvernance** entre les deux propositions faites lors de la dernière réunion. Des modifications sont encore possibles durant l'AG constituante si des personnes expriment leur désaccord.

Type de membres (actif – acteurs – foyer/individuel, sympathisant...)	Adhérents → Membres des commissions Chaque adhérent doit faire partie d'une commission (faire 2 souhaits de commission à l'inscription) Le membre actif a un vote lors des AG Membre d'honneur : soutien à l'association, pas de vote
Conditions pour être membres du CA/Bureau	Adhérent à l'asso Volontaire Être membre d'une commission
Durée du mandat :	1an renouvelable par moitié tous les ans.
Nombre de membres du CA :	5 commissions minimum dont 5 référents minimum Composition du bureau/CA = référents des commissions

	5 personnes minimum 10 personnes maximum ?
Composition du bureau :	Collégiale – pas de bureau – conseil d’administration Représentant des commissions Chacun des 4 représentent leurs commissions
Mode d’élection :	AG 1 voix par adhérent
	<u>Commissions :</u> ➤ Adhésion ➤ Admin ➤ Budget/matériel/achat ➤ Com/Relation ➤ Vie et animation du jardin

Certains détails sont à éclaircir :

- 1 adhésion par famille ou 1 adhésion par personne ?
Car 1 adhérent = 1 droit de vote.

Si l'adhésion est familiale, il n'y aura qu'un seul vote possible pour l'ensemble du foyer.

- Concernant la composition du CA elle est de 5 personnes minimum puisque ce sont les référents des 5 commissions existantes. Mais y a-t-il un maximum ?

Au-delà d'un certain nombre, il devient difficile de gérer les temps de CA en plénière.

3) Un **groupe de discussion What's app** a été créé pour pouvoir échanger entre les ateliers.

Pour le rejoindre, cliquez sur ce lien depuis votre téléphone :
<https://chat.whatsapp.com/LucdKAiS7ER1m7M0Mnyc5h>

Pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de rejoindre what's app, une communication mail et sms sera toujours maintenue durant l'accompagnement de l'association Partageons les jardins.

A faire d'ici l'**AG constitutive** :

- Les statuts (en cours...)
- Vote du nom, du CA et de la cotisation (durant l'AG)

A faire après l'AG :

- Dépôt sur le site de la préfecture
- Faire la convention avec la mairie d'Auzeville
- Faire le bulletin d'adhésion
- Trouver une banque pour l'association
- Contracter un contrat d'assurance

Prochain rendez-vous...

On se retrouve **le samedi 5 Juillet à 10h30** pour l'AG de création de l'association du jardin partagé et la récolte de pommes de terre ! On profitera en suivant d'un moment convivial de partage pour fêter cela !

Pour rappel voici le lien d'accès au drive pour les documents importants :

<https://drive.google.com/drive/folders/1rOwwcdnLqp1CUIcm5VIBzmTJJSxcKenv?usp=sharing>

